

Plaidoyer pour la géothermie à la Cité du vin

Christophe Loubes



Dans le local technique de la Cité du vin. - GUILLAUME BONNAUD/SO

Les représentants de Mixéner, filiale de Bordeaux Métropole énergies, ont présenté les équipements en géothermie de la Cité du vin

« Le potentiel de développement en géothermie est énorme le long de la Garonne », explique Gérard Mazeau, ingénieur de Mixéner. « Et Bordeaux et sa métropole ont la chance de disposer de nappes d'eau partout dans leur sous-sol. Quand on puise à 1 000 mètres de profondeur, on trouve une eau à 50 degrés, exploitable quasi-directement. » C'est à un plaidoyer en faveur de la géothermie que s'est livrée la filiale de Bordeaux Métropole énergies, spécialisée dans les énergies renouvelables, la semaine dernière, en ouverture d'une journée d'information destinée aux professionnels (entreprises, collectivités territoriales, bailleurs sociaux...) à la Cité du vin.

Pourquoi sur ce site ? « Parce que c'est un bâtiment emblématique, répond-on à Mixéner. Nous avons aussi équipé la cité de Mériadeck ou la médiathèque d'Angoulême. Mais la superficie de la Cité du vin dit beaucoup sur ce qu'on peut faire grâce à la géothermie. »

Économie d'électricité

En l'occurrence, chauffer et climatiser un site de 13 000 mètres carrés qui accueille près de 400 000 visiteurs par an, en réalisant plus de 30 % d'économies d'électricité par rapport à une installation classique. L'eau est prélevée par quatre forages à 32 mètres de profondeur et elle est acheminée jusqu'à une pompe à chaleur, qui permet d'en extraire de la chaleur ou du froid, selon le même principe que le frigo.

« Ce système permet notamment d'avoir une eau de température stable, 15 à 17 degrés, explique Gérard Mazeau. Et de ne pas déclencher de phénomène de "bulle chaude" : ce qui se produit quand la climatisation rejette de l'air chaud, fait monter la température à l'extérieur, et renforce le besoin de climatisation. L'eau utilisée est rejetée dans la Garonne sans aucune pollution puisqu'elle n'a pas été transformée. » Au risque de faire monter la température du fleuve, peut-être ? « Vu son débit [650 mètres cubes/seconde, NDLR], l'effet est infinitésimal. »

Installé en 2015, un an avant l'ouverture de la Cité du vin au public, ce dispositif de géothermie a représenté un investissement d'un million d'euros. « Et, à ce jour, nous n'avons connu aucun incident, ni sur les forages ni sur la pompe à chaleur. On va maintenant installer son équivalent dans le quartier Canopia, sur le périmètre du projet Euratlantique. »

Publié le 29/03/2024 – Sud-Ouest – Christophe Loubes